

<https://www.sundep-paris.org/spip.php?article1173>



Pétition contre une politique qui maltraite les lycéens et leurs professeurs

- Sundep Paris - Mobilisations -



Date de mise en ligne : dimanche 22 novembre 2020

Copyright © Sundep-Solidaires Paris - Tous droits réservés

La réforme du lycée et du baccalauréat, imposée par le ministère contre l'avis des professeurs, nuit à la qualité du travail des élèves de Première et de Terminale. Signez la pétition initiée par de nombreuses associations disciplinaires et des organisations syndicales.
[Pour signez la pétition](#)

[<https://www.sundep-paris.org/local/cache-vignettes/L400xH239/capture-c0596.jpg>]

La réforme du lycée et du baccalauréat, imposée par le ministère contre l'avis des professeurs, nuit à la qualité du travail des élèves de Première et de Terminale.

La préparation des « épreuves communes », les épreuves anticipées de français, l'épreuve de spécialité abandonnée en fin de Première, les épreuves de spécialité conservées en Terminale, l'épreuve de philosophie, le Grand oral qui ne bénéficie d'aucun moyen ni horaire spécifiques, l'élaboration par les élèves de leur projet d'orientation, le choix des vœux qu'ils formulent sur Parcoursup : le calendrier imposé par la réforme institutionnalise le désordre. Il exerce sur les élèves une pression qui les empêche de travailler sereinement. Il rend impossible la maîtrise de nouveaux programmes trop volumineux et conçus sans tenir compte des conditions réelles d'apprentissage.

Cette désorganisation affecte aussi le travail des professeurs et des personnels. Elle exige de leur part une dépense d'énergie disproportionnée qui les détourne de leurs tâches essentielles.

Contrairement à ce qu'affirme le ministre Jean-Michel Blanquer, la réforme n'a pas pour effet de simplifier le baccalauréat, mais elle rend son organisation absurdement complexe. Elle affecte la qualité des apprentissages, fragilise les élèves en les privant des repères que leur donne le groupe-classe et compromet ainsi leur réussite dans le Supérieur.

La crise sanitaire aggrave les méfaits de la réforme.

À cause du confinement, les élèves n'ont pu bénéficier en 2019-2020 d'une année scolaire normale. Rien de concrètement réalisable n'a été mis en place à la rentrée pour remédier à leurs lacunes.

Pour répondre aux contraintes d'une nouvelle année très incertaine, pendant laquelle élèves et professeurs vont travailler sous la menace permanente de la pandémie, les mesures proposées par le ministère sont insuffisantes et inadéquates. D'une part, en supprimant les épreuves communes, on étend le contrôle continu, ce qui accroît encore la pression que la réforme fait déjà peser sur les élèves et affaiblit encore davantage la valeur nationale du baccalauréat. D'autre part, le travail « hybride » instauré par certains établissements, certes nécessaire pour garantir la sécurité sanitaire, aggrave les inégalités entre les élèves et les établissements, compromet la continuité pédagogique et donc la préparation à l'examen.

Le ministère a refusé toute demande d'aménagement des programmes quand il en était encore temps. Il convient maintenant d'aménager les épreuves et le calendrier.

Nous demandons donc pour cette année :

- le report à juin des épreuves de spécialité, pour laisser aux élèves le temps d'y être effectivement préparés ;
- la suppression de l'épreuve du Grand oral ;

Pétition contre une politique qui maltraite les lycéens et leurs professeurs

- un aménagement de toutes les épreuves du baccalauréat ;
- une limitation des contenus des programmes attendus pour les épreuves.

Pour les années à venir, nous demandons une remise à plat de la réforme. Au minimum, le calendrier aberrant imposé par la réforme doit être réaménagé et une réflexion approfondie doit être conduite sur les programmes, sur la définition du Grand oral et sur les moyens alloués à sa préparation.

Associations et organisations signataires :

Membres de la Conférence des associations de professeurs spécialistes :

- APBG (Association des professeurs de biologie et géologie)
- APEMu (Association des professeurs d'éducation musicale)
- APHG (Association des professeurs d'histoire-géographie)
- APMEP (Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public)
- APPEP (Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public)
- APSES (Association des professeurs de sciences économiques et sociales)
- APSMS (Association des professeurs de sciences médico-sociales)
- APVL (Association des professeurs de langue vivante)
- CNARELA (Coordination nationale des associations régionales des enseignants de langues anciennes)
- Sauvez les lettres
- SLNL (Société des langues néo-latines)
- UdPPC (Union des professeurs de physique-chimie)
- UPBM (Union des professeurs de physiologie, biochimie et microbiologie)

Organisations syndicales :

- CGT Educ'action
- FIDL
- SNALC
- SNES-FSU
- MNL
- SUD Éducation
- UNL